

L'Abbaye de Sept-Fontaines

Perspectives et projets...

Articles de presse

2014-2021

DÉCEMBRE 2012



MARS 2014

Le nouveau propriétaire du golf de Fagnon voit les choses en grand

MIS EN LIGNE LE 18/03/2014 À 12:48

VILLERS-LE-TILLEUL (ARDENNES)

CHARLES DE GAULLE

ÉCONOMIE ET FINANCES

FAGNON. Jean-Loup Pétin s'invite chez les De Gaulle. L'investisseur parisien est le nouveau propriétaire des Sept Fontaines, et il a quelques projets dans ses tiroirs...



JANVIER 2015

Le millionnaire Jean-Loup Petin n'a pas payé ses factures

MIS EN LIGNE LE 31/01/2015 À 12:28

LA FRANCHEVILLE (ARDENNES) GIVET (ARDENNES)

ESCROQUERIE ,EMPLOI ,POLÉMIQUE

GOLF

FAGNON (08). Propriétaire, pour l'instant, du golf des Sept Fontaines à Fagnon, le Parisien est accusé de devoir, au bas mot, des dizaines de milliers d'euros. Il a fermé le golf il y a un mois.



FEVRIER 2015

Le patron historique de l'abbaye des Sept-Fontaines meurt dans une grande précarité

MIS EN LIGNE LE 11/02/2015 À 11:13

[PAYS-BAS](#)

[CHARLES DE GAULLE](#)

[DÉCÈS](#)

[POPULATION GENS](#)

[CREDIT AGRICOLE](#)

FAGNON (o8). Michel Nicolle, 57 ans, est mort dans la nuit de lundi à mardi. Le conflit avec Jean-Loup Petin pourrait avoir eu raison du cœur de cet « homme bon ».



MARS 2015

Le tribunal liquide les sociétés de Jean-Loup Petin à Fagnon

MIS EN LIGNE LE 12/03/2015 À 22:11

[POLICE ET JUSTICE](#)

Le tribunal de commerce a placé en liquidation judiciaire les deux sociétés qui géraient les Sept Fontaines. Onze salariés seront licenciés.





Fontaines



Mis en ligne le 11/08/2016 à 08:19

Virage à 180 degrés au domaine de Fagnon. Le golf et l'hôtellerie devraient céder la place à un centre pour enfants autistes.



Fermé depuis fin 2014, le domaine des Sept Fontaines, avec son abbaye classée et son parcours de 18 trous, pourrait naître sous une forme totalement inédite. C'est le souhait de Frédéric François, son nouveau gérant, qui a réuni ces derniers mois, et dans la plus grande discrétion, une petite équipe autour de lui. Celle-ci est chargée d'élaborer un projet médico-social différent de tout ce qu'on a connu jusqu'ici à Fagnon.

AOUT 2019

Ardennes: quels sont les plans du nouveau repreneur de l'abbaye des Sept Fontaines?

MIS EN LIGNE LE 1/08/2019 À 20:32

Les patrons de la Sopaic et de l'entreprise nouzonnaise ACN se sont associés pour reprendre l'abbaye des Sept Fontaines à Fagnon, dans les Ardennes. Une société vient d'être créée pour lancer l'activité.



Le domaine fondé par les moines de Prémontré à la fin du XVII^e siècle est composée d'une bâtisse classée, dont la toiture est en très mauvais état.

•

Elle figure parmi les arlésiennes dont les Ardennes ont le

secret. À Fagnon, l'abbaye des Sept Fontaines a désormais un nouveau propriétaire. Le tribunal de commerce de Sedan a validé, il y a quelques mois, l'offre présentée par un duo d'Ardennais : François Clarin, patron de la société Ardennes CN à Nouzonville, et Stéphane Dupuis, à la tête de la Sopaic à Charleville-Mézières. Une société a été constituée le 23 juillet dernier : la SCI des Sept Fontaines. En sommeil depuis cinq ans, le domaine de plusieurs dizaines d'hectares abritait un complexe composé d'un hôtel-restaurant et d'un golf 18 trous.

“Le tribunal n’a reçu qu’une seule offre écrite, celle des derniers repreneurs”

Ce patrimoine immobilier, composé d'un bâtiment classé du XVIII^e siècle, était à vendre dans le cadre d'une liquidation. En effet, en 2015, les sociétés de Jean-Loup Petin qui géraient le domaine ont été liquidées. L'investisseur de l'époque a été par ailleurs condamné pour escroquerie, tandis que les 11 salariés étaient licenciés.

Frileux à communiquer, les nouveaux maîtres des lieux ont toutefois confirmé l'information. Les actes notariaux ne seraient pas encore signés, mais l'acte de jugement fait foi. Selon nos informations, le montant de l'offre aurait avoisiné les 600 000 euros. Quelles activités y seront développées ? « *Le projet en soi n'est pas encore ficelé, on y travaille* », élude Stéphane Dupuis. Dans le sérail ardennais, on évoque sans grande originalité, un hôtel, un restaurant, voire un nouveau un golf. D'ailleurs, le propriétaire du golf des Poursaudes à Villers-le-Tilleul a été approché (lire par ailleurs).

Selon Quentin Clarin, le fils du repreneur, le duo viserait un lieu de standing. Et de préciser : « *C'est un lieu symbolique des Ardennes, avec une histoire. Il est important d'y impliquer les Ardennais. Le lieu doit être fait par des Ardennais et construit par des entreprises ardennaises.* » Côté timing, il indique être plus en mesure de communiquer plus précisément à la rentrée.

Il est vrai que le projet est soumis à des contraintes importantes. L'état du bâtiment, notamment la toiture, nécessite d'importants travaux de rénovation, le tout avec l'aval de l'architecte des bâtiments de France (ABF). Par ailleurs, des tractations sur le foncier seraient en cours. Aucune échéance n'a fuité.

D'autres investisseurs étaient dans la course, au nombre de trois selon nos informations. Des marques d'intérêts émanant de Belges et de Chinois auraient également été formulées en amont, sans suites. Le président du tribunal de commerce, Raymond Walkiewicz, assure quant à lui que « *le tribunal n'a reçu qu'une seule offre écrite, celle des derniers repreneurs* » : « *Le tribunal, jamais officiellement, n'a été au courant d'autres offres. Juste le liquidateur.* »

CORINNE LANGE

et

MANESSA TERRIEN

avec

GUILLAUME DECOURT

Deux golfs dans les Ardennes?

Y a-t-il de la place pour deux golfs dans les Ardennes ? C'est justement à l'ouverture des Poursaudes, à Villers-le-Tilleul, que les Sept Fontaines auraient périclité dans les années 1990. Aussi, les deux associés dans la reprise de Fagnon se sont rapprochés de... Thibaut Rigobert, propriétaire dudit parcours à Villers-le-Tilleul. Va-t-il prendre la gestion d'un deuxième site ? « Ce n'est pas un oui, ce n'est pas un non, non plus. On y réfléchit. Il faut faire des études de marché, regarder le prix. » Ce qui plaide en la faveur des Sept Fontaines : « Ça nous rapprocherait de la ville, on pourrait y consacrer des efforts sur les débutants et les scolaires. » Toutefois, Thibaut Rigobert ajoute : « On ne peut pas prendre, nous, le risque de couper une patte à notre structure, qui commence à être connue. »

MIS EN LIGNE LE 21/01/2021 À 19:24

MIRKO SPASIC

FAGNON (ARDENNES)

ÉCONOMIE , TOURISME , PATRIMOINE

À Fagnon, la réhabilitation de l'abbaye de Sept Fontaines bloquée depuis l'été

Stéphane Dupuis, François et Quentin Clarin ont racheté fin 2018 l'abbaye de Sept Fontaines par passion pour le lieu. Depuis, les travaux de réhabilitation ont été refusés.



L'abbaye de Sept-Fontaines, un joyau ardennais que les investisseurs veulent absolument sauver de la dégradation et remettre en état pour qu'il redevienne un lieu enchanteur. - Karen Kubena

L'ancienne propriété des Vendroux, la belle-famille du général de Gaulle, achetée par le prince de Mérode, avec son golf passé de 9 à 18 trous par [Michel Nicolle](#), a souvent oscillé entre la lumière et [l'ombre](#). C'est précisément pour redorer tout son blason et faire revivre ce lieu magique que des investisseurs ardennais ont acquis le domaine fin 2018. L'un d'eux a quitté le projet, et ce sont désormais [Stéphane Dupuis, François et Quentin Clarin](#), qui se sont lancés dans le projet. Objectif : redonner tout son lustre à un site [mis à mal](#) par son dernier [propriétaire, Jean-Loup Pétin](#). Le moins que l'on puisse dire, c'est que leur « *challenge coup de cœur, leur volonté de conserver l'abbaye dans le patrimoine ardennais* » a subi un coup de frein avec le refus de l'administration d'autoriser les travaux qui avaient débuté dans l'urgence pour sauvegarder l'édifice.

“Les plafonds du deuxième niveau s'effondrent par endroits”

Fin décembre, la direction régionale des affaires culturelles a refusé à la SCI des Sept Fontaines l'autorisation relative à la restauration des couvertures et des façades de l'abbaye. Les travaux, qui étaient en cours, ont été bloqués dès l'été dernier. Plusieurs motifs motivent la décision : le projet prévoit le remplacement de la couverture en ardoises de forme écaille de la tour nord par des ardoises de forme rectangulaire, modifiant le caractère spécifique de cette partie de l'édifice, ce qui « *ne peut être accepté* ». Par ailleurs, il est reproché aux investisseurs de vouloir restaurer les façades en faisant des « *travaux, non précisément connus, qui ne peuvent faire en l'état l'objet d'un accord* ». Les investisseurs se défendent en disant qu'ils avaient débuté les travaux, afin de sauver un bâtiment fortement dégradé depuis sa cessation d'activité. « *Les toits étaient recouverts de bâches bleues pour limiter les dégâts de l'eau* », explique Stéphane Dupuis.

Passion des lieux et projets concrets

« *Les plafonds du deuxième niveau s'effondrent par endroits. Même ceux des chambres du premier sont en train de noircir à cause des infiltrations, renchérit François Clarin. Nous avons lancé les travaux de toiture pour préserver, dans l'urgence, les bâtiments. Pour cette seule partie, l'investissement s'élevait à près de 400 000 €. Nous avons dû interrompre les travaux avant la fin et faire démonter l'échafaudage qui couvrait toute la façade et avait coûté à lui seul 20 000 €.* » Ce que ne comprennent pas les porteurs du projet, c'est le niveau d'exigence dans la restitution de la toiture des tours, alors qu'elles ont été maintes fois remaniées.

Jean-Luc Warsann est intervenu pour tenter de débloquent la situation. Il a rencontré Hervé Gaymard, le président de la fondation Charles de Gaulle. Les historiens voudraient faire coïncider l'intérêt patrimonial et historique du lieu avec une exploitation touristique. En attendant, le projet est à l'arrêt. *« On fonçait, on piétine, se désolle Stéphane Dupuis, alors que le projet était déjà bien ficelé »*. Les associés prévoient de créer des sociétés pour chaque activité, la restauration, l'hôtellerie, l'événementiel, voir le golf, avec à leur tête des professionnels de chaque métier. *« Nous avons des projets plein la tête, comme une orangerie éphémère, en forme de pyramide de verre, pour organiser des événements. Les bien nommées "sept fontaines" pourraient même se prêter, peut-être, à une activité thermale. Nous avons la passion du lieu et nous voulons le préserver et le transmettre à nos enfants. Car pour le moment, il nous coûte plus d'argent qu'il n'en rapporte ! Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, mais qu'on nous laisse faire vivre ce magnifique endroit ! »*

Une propriété marquée par les séjours de Charles de Gaulle

L'abbaye Notre-Dame de Sept-Fontaines est une ancienne abbaye de l'ordre de Prémontré. Elle a été fondée en 1129 par Hélié, seigneur de Mézières et reconstruite au XVIIe siècle. La façade est classée. Le domaine fut vendu dans la seconde moitié du XIXe siècle à l'industriel Alfred Corneau, avant d'être transmise par succession à la famille Forest, une famille de notaires ardennais, branche maternelle d'Yvonne Vendroux, l'épouse du général de Gaulle. Celle-ci y passait des vacances durant sa jeunesse. Après son mariage, le général et son épouse ont encore été accueillis à Sept-Fontaines, surtout entre 1921 et la veille de la Seconde guerre mondiale. Le général y travaillait à certains de ses livres. Au décès des parents d'Yvonne, son frère, Jean Vendroux, a repris l'ensemble de la propriété comprenant un vaste ensemble agricole. En mai 1978, Yvonne de Gaulle fit un ultime pèlerinage en ce lieu. La propriété fut achetée vers 1985 par le prince de Mérode qui effectua une rénovation entière du château pour en faire un hôtel-restaurant réputé, et un golf. Dans une ancienne salle du restaurant, on y voit toujours une cheminée dont les montants seraient deux chapiteaux réutilisés provenant de l'abbaye.